LE COUARAIL

BADONVILLER

Hiver 2018 - N°36

Spécial Centenaire / Armistice 1918-2018

Sommaire

Page 1	Couverture Stèle Sartorio
Page 2	Sommaire
Page 3	Mot de Monsieur Le Maire
Pages 4/5	Nouvelle salle accessible aux personnes handicapées
Page 6	ESBC
Page 7	Association Pan Long
Page 8	Club des Retraités
Pages 9/10	Familles Rurales Relais Familles
Page 11	Association Modélisme du Piémont Vosgien
Pages 12/13	CCVTT
Pages 13/14	ACCB
Pages 15/16	Médiathèque Nouveau règlement
Page 17	Tennis
Page 18	MJC
Page 19	Stèle Sartorio
Page 20	Un acte de bravoure
Page 21	Manifestations Corses
Page 22	Association La Valence
Page 23	ADMR
Page 24	Le saviez-vous
Pages 25/26/27/28/	Les rues de Badonviller (fin)
Page 29	Règles et gestes préventifs pour un hiver en sécurité
Page 30	Bon à savoir
Page 31	Comité des Fêtes
Page 32	Pour optimiser l'épanouissement de nos aînés
Page 33	Dans le cadre d'une politique de l'autonomie
Page 34	Nouvelle centenaire Badonvilloise
Page 35	Médicaments périmés à remettre en pharmacie Don du Sang
Page 36	Bio Farmers Restos du Cœur
Page 37	Ecole de Musique ME2C
Page 38	Etat Civil 2ème Semestre 2018
Page 39	Calendrier des Manifestations 1er Semestre 2019
Page 40	Couverture Manifestations Centenaire Armistice 1918/2018

Rédaction : Mairie de Badonviller - Les membres de la commission Information-Communication.
Dépôt légal : Décembre 2018

Mot du Maire

Le fonctionnement de nos communes subit depuis plusieurs années les contraintes budgétaires imposées par l'Etat doublé des diminutions significatives de diverses subventions permettant de mener à bien certains projets de développement utiles au maintien de nos populations et des services, ainsi qu'à l'entretien du patrimoine communal.
Ces manques de moyens peuvent conduire à la dévitalisation de nos bourgs-centres.

Pour autant, il ne faut pas s'arrêter à cela, persévérer, saisir les opportunités et travailler sur tous types de projets afin d'en concrétiser certains.
Ces projets doivent aujourd'hui s'inscrire dans un espace territorial beaucoup plus large tel que la Communauté de communes, le pays du Lunévillois (PETR) ou sur le plan touristique, le syndicat mixte d'aménagement des lacs et même au-delà.

Le syndicat mixte d'aménagement des lacs après le départ des départements des Vosges et de Meurthe et Moselle s'est ouvert à de nouveaux partenaires que sont la Communauté d'agglomération de Saint Dié, la Communauté de communes du territoire de Lunéville à Baccarat et la Communauté de communes de Vezouze en Piémont.
Cette nouvelle gouvernance ainsi constituée permettra non seulement de préserver les équipements et les emplois mais aussi d'inscrire le pays des lacs dans de nouveaux projets de développement créateurs d'emplois et de richesse pour nos territoires.
C'est une bonne nouvelle qui en appelle d'autres et nous rassure quant à l'attractivité de notre commune. Cela confirme que les efforts engagés depuis de nombreuses années méritent un jour d'être récompensés.

C'est ainsi que plusieurs projets devraient voir le jour avec notamment la réouverture de notre supérette par le groupe « CASINO » pour le début d'année.

C'est une certitude et nous devrions très prochainement observer des signes de cette reprise.
Nous travaillons également sur un projet d'hébergement touristique mené par un investisseur privé. Équipement qui devrait être réalisé en forêt communale non loin du « Pré Barbier ».

Un projet d'hébergement pour personnes âgées devrait également se concrétiser au cours de l'année 2019. Un concept d'accueil et d'hébergement innovant qui fera l'objet d'une présentation prochaine.

La centrale photovoltaïque est toujours d'actualité, les relations entre le groupe « NEOEN » et la Communauté de communes continuent.

Autre satisfaction, elle concerne l'achèvement des travaux de l'Espace Culture et Loisirs. Nous sommes parfaitement conscients de la gêne occasionnée lors de ces travaux longs, coûteux, mais nécessaires, et nous vous remercions de votre patience.

Nous vous invitons à découvrir ce nouvel espace d'accueil de manifestations adapté aux spectacles. Une rénovation utile d'un équipement symbolique de Badonviller ayant permis également, outre de régler les problèmes d'accessibilité mais aussi de requalifier tout un espace du centre- ville

Voici en quelques lignes les informations dont je voulais vous faire part au moment où certains événements depuis quelques temps nous laissaient à penser que, comme d'autres communes ou territoires, nous allions être victimes d'une spirale négative anéantissant les efforts consentis.

En cette fin d'année, l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter ainsi qu'à vos proches, de très belles fêtes de fin d'année, et vous présenter nos meilleurs vœux de santé et bonheur partagés pour 2019

Bernard Muller

Nouvelle salle
accessible aux handicapés

La salle intérieure côté entrée

La salle intérieure côté scène

Les travaux de la salle de l'Espace Culture et Loisirs sont en phase de finition et l'on voit à présent ce que cette salle entièrement rénovée va pouvoir apporter à la population.

Conçue pour que chacun puisse y pénétrer de façon autonome, elle bénéficie d'un ascenseur qui desservira la salle en elle-même, la médiathèque et bien sûr l'accès depuis l'extérieur.

Tout y a été repensé : isolation phonique et thermique, reprise de la scène, modification du système de chauffage par radiateurs et installation d'une centrale d'air double flux permettant le renouvellement d'air.

Le plancher a été remplacé totalement et les toilettes placées de chaque côté de l'escalier conservé dans sa forme d'origine.

On peut servir des boissons avec amuse bouches dans une petite salle prévue à cet effet, car la grande salle n'est pas destinée à accepter des repas et autres manifestations festives.

Il s'agit d'une salle destinée à la culture en priorité, aux spectacles, aux Assemblées Générales sans repas, aux colloques et, bien sûr, aux Associations pratiquant par exemple la danse ou autre activité n'entraînant pas de problème risquant d'altérer le plancher ou autre partie sensible.

De surcroît, elle va permettre de désengorger quelque peu l'Espace Mansuy où tous les grands repas, mariages, lotos, certaines activités sportives pourront continuer à se dérouler sans pour cela gêner des activités existantes.

Bien que tous les derniers détails de finition n'étaient pas réglés, la salle a accueilli une première représentation organisée par Familles Rurales et les manifestations du centenaire de l'Armistice de 1918 avec une exposition de photographies de Badonviller avant et après-guerre.

Les travaux extérieurs des parkings ainsi que la rénovation de la façade seront terminés lorsque vous lirez ces lignes et Monsieur Le Maire sera en mesure de prévoir l'inauguration officielle de ce bâtiment emblématique de Badonviller.

Jean-Marie Goglione

L'escalier d'origine conservé

Nouvelle salle
accessible aux handicapés

L'Accessibilité aux personnes handicapées

La Médiathèque en cours de réaménagement

La petite salle réservée aux petites collations

L'E.S.B. à la relance

A l'orée de la saison 2018-2019, un nouveau bureau a vu le jour au sein de l'E.S.B.C.

Yoann Andres a pris en charge les fonctions de président du club, Ghislain Léonard celles de vice-président, tandis que Marie Palmizio est devenue la nouvelle trésorière. Philippe Muller demeurant quant à lui, secrétaire.

Sur le plan sportif, la fin de saison dernière a été marquée par une grande déception puisque l'équipe fanion, qui a réalisé un parcours remarquable en championnat, a terminé première ex-aequo avec le club de Charmois mais c'est ce dernier qui a été promu en raison d'une meilleure différence de buts. Déception d'autant plus grande que ce club, qui n'avait pas le nombre d'arbitres requis pour accéder à la division supérieure - contrairement au club Badonvillois - a bénéficié d'un changement de règlement en cours de saison, au grand désarroi des dirigeants locaux.

Les arguments des dirigeants Badonvillois exposés dans différents courriers envoyés à la Ligue de Lorraine de football pour réparer cette injustice et obtenir gain de cause sont malheureusement restés lettre morte. Ce coup du sort a été quelque peu difficile à digérer et l'effectif séniors - désormais coaché par Raymond Frappart - en a pâti avec un grand nombre de départs, tant et si bien que le club ne compte plus désormais qu'une vingtaine de licenciés dans cette catégorie pour une seule équipe, alors que l'an passé deux formations représentaient la commune chaque dimanche.

Cependant, cela n'a pas empêché les Rouges et Noirs de trouver les ressources pour réaliser un exploit historique dans les annales du club avec une qualification pour le 4 ème tour de la Coupe de France. Cette qualification acquise au bout du suspense après prolongations et tirs aux buts à Vézelise a permis aux joueurs locaux de recevoir l'E.S.Golbey le 29 septembre dernier devant un nombreux public. Le club vosgien évoluant en Régionale 2 (soit 4 niveaux au-dessus des locaux !), les Badonvillois durent baisser pavillon, non sans avoir joué crânement leur chance, mais l'écueil était trop haut et la défaite fut cinglante (0-5).

Si les séniors continuent de sillonner les terrains régionaux chaque dimanche, les jeunes pousses du club, réparties en 3 catégories (U7,U9 et U11) sont également sur le pont chaque samedi pour représenter leurs couleurs. C'est sur cette jeunesse que le club doit capitaliser car elle représente l'avenir de l'association.

Sur le plan extra-sportif, l'E.S.B.C. a comme chaque année organisé un concours de pétanque lors des festivités du 14 juillet, deux lotos et enfin, en novembre dernier, une soirée Beaujolais Nouveau, première dans l'histoire du club. Ces événements restent indispensables pour le club puisqu'ils lui permettent de faire face aux dépenses inhérentes à son bon fonctionnement (achat de ballons, d'équipements, frais d'arbitrage, engagement des équipes,…).

Le club tient en ce sens à remercier la municipalité ainsi que les artisans et commerces locaux qui le soutiennent financièrement. A ce titre, on a vu refleurir au stade Emile Fournier les panneaux publicitaires (sept pour le moment, mais d'autres devraient bientôt orner la main courante…), chose qui n'existait plus depuis bien longtemps. Les finances étant au beau fixe et les membres du club motivés, on devrait encore entendre longtemps parler de parler de l'E.S.B.C !

l'Association Panlong

Gong et Taiji Quan à Badonviller avec l'Association Panlong

L'Association Panlong vous propose des cours de Qi Gong et de Taiji Quan.

Si vous recherchez la sérénité à travers un travail sur vous-mêmes, venez nous voir. Il n'y a aucun esprit de compétition ou de performance pour pratiquer ces arts ancestraux chinois, dont les mouvements sont lents, amples, détendus, souples, liés.

Le Qi Gong travaille sur l'harmonie de trois éléments : le corps, la respiration et l'intention, la conscience. Son but du **Qi Gong** est de favoriser la circulation de l'énergie vitale et du sang dans le corps, à travers des exercices physiques doux, alliant le mouvement, la respiration et l'intention. Il permet d'accéder à une prévention de santé, à un bien-être physique et psychique, d'être à l'écoute de son propre corps, tout en améliorant la perception des autres et de l'environnement, de la nature.

Pour ceux qui préfèrent un art martial, avec applications martiales basées sur l'utilisation optimale de l'énergie vitale, le **Taiji Quan de style Yang** est enseigné de 18h 45 à 20h, salle Mansuy, les mercredis soirs, hors vacances scolaires. Le travail peut se composer de taolu (formes) à mains nues, de tui shui (travail de poussée des mains à deux) ou bien de travail à l'épée.

Vous êtes accueillis tous les mercredis soirs, sauf vacances scolaires, de 20h à 21h 15, à Badonviller, salle Mansuy, pour des cours de Qi Gong destinés à toute personne adulte. Différents styles (Qi Gong de santé, Daoyin Yang Sheng Gong, Nei Yang Gong) et différentes formes sont enseignés (Qi Gong Muscles et tendons, Qi Gong Général, Qi Gong du poumon, Dawu, Les Cinq Animaux, Ba Duan Jin, etc…).

Trois stages spécifiques consacrés à l'étude du Qi Gong du bâton sont également proposés au fil de chaque saison.

Les cours sont assurés par Véronique Uberall, Ceinture noire 2ème Duan, Educateur sportif, enseignante diplômée de la FFK (instructeur fédéral, DIF et CQP de Karaté et disciplines associées, diplômée du *Centre National de formation en Qi Gong de santé* de Beidahe en Chine, de l'Université des Sports de Pékin et de *l'Ecole des Temps du Corps* à Paris). Pratiquante des arts martiaux depuis 25 ans, titulaire du 2ème Duan de Qi Qong de Santé délivré par l'Association Chinoise de Qi gong de Santé de Pékin, et du 1er Duan de Taiji Quan de l'Association Chinoise de Wushu de Pékin, elle est aussi membre de la *FEQGAE*, Fédération des Enseignants de Qi Gong, ce qui est une garantie de l'éthique de sa pratique et de son enseignement.

Cette saison encore nous sommes salle Mansuy, mais serons probablement à l'Espace culturel par la suite. N'hésitez pas à contacter Véronique pour tout renseignement. Il suffit de venir un mercredi soir à un des deux cours, en bas de jogging et t-shirt, avec des baskets légères aux pieds et d'essayer. Si vous choisissez de continuer, il faudra prendre une licence sportive auprès de la fédération FFK, fournir un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du *Qi Gong* et/ou du *Taiji Quan,* et s'acquitter de la participation annuelle pour la fréquentation des cours (150 euros pour la saison 2018/2019 avec 30 cours assurés, licence et assurance comprises, possibilité de payer en 2 ou 3 fois). N'hésitez pas, l'ambiance chaleureuse et amicale des cours ne peut que vous convenir. Nous vous attendons…

CONTACTS : ***Véronique : 06 03 04 80 49***
veronique.uberall@orange.fr

Club des Retraités
de Badonviller et des Environs

Lors de l'Assemblée Générale du 7 octobre ont eu lieu les réélections du conseil d'administration, deux membres (FIEL René et KLEIN Christian) ont accepté de remplacer deux administrateurs ne désirant pas se représenter (MANGIN Claude et PERISSE Jean-Marie), la liste de 15 membres a été élue à la majorité (9 femmes et 6 hommes, il n'y a toujours pas la parité).

Le 18 octobre, le conseil d'administration s'est réuni dans les locaux de la justice de paix pour élire le bureau qui est le suivant :

Président : JEANBERT Marcel ;

Vice-Président : FIEL René.

Secrétaire : CHERRIER Jean-Marie ;

Secrétaire adjoint : BOULANGER Alain.

Trésorière : JEANBERT Marie-Thérèse ;

Trésorière adjointe : JANIN Arlette.

Membres : BOMTEMPS Amelia, BOTTARD Gérard, CAQUELIN Emilienne, CHAMPION Simone, DEMIMIEUX Annick, KICHENBRAND Nicole, KLEIN Christian, MELBECHER Josiane, NEUHART Lucie.

Notre vérificateur aux comptes, CUNY Jean-Pierre a désiré passer la main après 9 années de bénévolat à ce poste. MARCEL Jean-Claude a accepté de lui succéder, il fut élu à l'unanimité lors de l'AG.

Bienvenue à ces trois membres au sein du bureau et remerciements aux trois membres sortants, félicitations aux membres réélus.

Le CA s'est donc mis au travail de suite et il a confirmé la soirée beaujolais du 23 novembre, il a également changé la destination de la sortie du 7 décembre par une sortie « cochonnaille » en Alsace pour les membres adhérents du club.
Ils ont également étudié les prévisions des manifestations et sorties pour l'année 2019. Le calendrier sera bientôt distribué à chaque adhérent pour le sondage habituel afin de confirmer ou non, certaines manifestations.

Pour les personnes désirant adhérer au club, merci de s'adresser au président:
Soit par mail: **marcel.jeanbert@orange.fr**
Soit par courrier : Marcel JEANBERT 1 Lotissement JOB 54540 BADONVILLER.
Un dossier leur sera remis.

Prévision des Activités
1er Semestre 2019

10 janvier
Cotisations et Galettes Espace Mansuy

7 avril
Repas de Printemps Espace Mansuy

16 mai
Après-midi Détente Espace Mansuy

20 juin
Sortie Ecomusée Alsace

Marcel Jeanbert

Familles rurales
et le relais

Le Relais Familles est animé par des bénévoles et des salariés, dans un esprit professionnel. Créé pour répondre aux besoins des personnes et des familles, il vit et s'adapte à leurs évolutions. En s'adressant à tous les âges, il facilite la rencontre entre les générations et contribue à renforcer le lien social. Il s'inscrit le plus souvent dans un projet de participation des habitants à la vie locale et s'enracine sur un territoire en contribuant à son animation.

Différentes actions y sont proposées :

Le LAPE (lieu d'accueil parent-enfant)

C'est espace d'accueil, de détente, d'écoute et de jeux ainsi que :

- **Un lieu de rencontre avec des copains du même âge, une première expérience en collectivité**
- **Un lieu de partage entre parents autour d'un café**
- **Un endroit pour jouer avec papa ou maman, avec des jeux amusants et ludiques**
- **Un temps de préparation de la séparation avant la reprise du travail ou la rentrée scolaire**

Ce lieu est ouvert :

- *les lundis et jeudis matin de 9h00 à 11h30 à Badonviller*
- *les mardis matin de 8h30 à 11h30 à Cirey-sur-Vezouze*
- *Un mercredi matin par mois de 9h00 à 11h30 à Val et Chatillon*

Les ateliers du Mercredi après-midi :

Coloriage zen : *à partir de 6 ans un mercredi sur deux de 14h00 à 16h00*
Tant pour les adultes que pour les enfants, cet atelier antistress animé par Annick et Thérèse vous permettra de vous relaxer et de changer de votre quotidien sur les chapeaux de roues !! Coloriages d'animaux, de paysages ou bien de personnages, cet art vous promet un moment de détente, fait pour penser à soi ou ne pas penser du tout Chaque séance se termine de manière très conviviale autour d'un goûter crêpes : on vous attend !!

Jeux de mots à gogo *: à partir de 6 ans un mercredi sur deux de 14h00 à 16h00*
Grâce à des jeux nouveaux comme kaleidos, le concept, code name ou bien encore le dooble ou bien avec des classiques comme le scrabble ou le boggle, Delphine vous accueille pour faire travailler vos méninges et enrichir votre vocabulaire. A partager sans modération entre petits et grands.

Les cafés parents

Il y en a un par trimestre sur des thèmes proposés par les parents lors de nos différentes rencontres avec eux. Ceci a donné lieu à des thèmes aussi divers et variés que : l'éducation positive, les émotions chez les tout petits pour mieux les comprendre et les appliquer sur soi, les troubles en dys, langage des signes, l'objectif de ces cafés est de mettre en avant un thème sur lequel les parents ont des questions ou souhaitent pouvoir avoir des clés pour mieux appréhender certaines situations. Les sujets traités sont vraiment issus de vos propres réflexions, alors venez nous en faire part au relais familles.

Les ateliers parent-enfants

C'est une occasion de se retrouver, parent et enfant ou grand parent et petit enfant et de partager, une activité qu'on ne mettrait pas forcément en place à la maison tout seul. Cette année encore de beaux moments ont vu le jour comme un atelier motricité avec les plus petits, un Week end en famille au centre de la Combelle de Pexonne avec pour but de construire sa cabane avec les matériaux autour de soi pour passer la nuit ou bien encore la construction d'un hôtel à insectes. Si vous avez des idées d'activités qui vous paraissent difficiles à mettre en oeuvre chez vous, pensez à nous en faire part et venez mettre en place cet atelier au relais avec l'aide des deux accueillantes Aurore et Virginie.

Le yoga

Atelier pour adultes tous les lundis de 18h00 à 19h15 (hors vacances scolaires)
Dans la salle du dojo, Nicole Mougeot, professeur de yoga diplômée, vous accueille pour un moment de calme et de sérénité et vous apprend l'art ancestral du yoga.

Familles rurales
et le relais

Les sorties familles

Très sollicitées par les familles et les habitants de notre territoire, les sorties familles sont devenues un incontournable du Relais avec à chaque fois de nouveaux lieux à découvrir telle la sortie à Metz afin de « connaître et protéger la nature » en partenariat avec les jardins solidaires de Blâmont, le superbe musée des Racines à Cornimont ou bien l'envol des montgolfières lors de l'air show legend à Lunéville.

L'Accueil du public

Aurore et Virginie sont deux accueillantes formées à l'écoute et sont disponibles pour vous recevoir du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

La passerelle ados

C'est le rassemblement des jeunes de 9 à 13 ans ou même un peu plus pour partager du temps entre copains et pouvoir s'amuser mais aussi échanger sur des sujets qui sont importants à cet âge. Plusieurs temps forts ont eu lieu en 2018 notamment, plusieurs après-midi, jeux vidéo et jeux de société, mais aussi un atelier culinaire ou bien encore une soirée pizza. Florian, notre stagiaire BPJEP'S accompagné de Virginie ont animé ces temps et attendent les nouvelles envies de vos ados .

Un projet de Réseau d'échanges de compétences et de savoir

Ce projet verra le jour en janvier 2019

Celui-ci consiste en l'organisation d'échanges de compétences et de services entre une ou plusieurs personnes. Il repose sur un échange solidaire, il n'est pas question d'argent ou d'échanges de biens.

L'interaction est basée uniquement sur la transmission de savoir-faire entre les personnes souhaitant se rendre service mutuellement et voulant gagner en compétences.

Le réseau est ouvert à toute personne qui recherche ou offre une ou plusieurs compétences

Une réunion publique d'informations aura lieu fin janvier début février 2019 afin de présenter ce projet à tous et surtout, connaitre vos besoins ou bien vous recruter si vous avez des compétences à proposer !!

Au Musée des mille et une racines

Détente avant le retour

Les mercredis récréatifs :

L'association Familles Rurales a repris, depuis septembre 2018, la gestion des mercredis récréatifs par délégation communale.

Un projet en partenariat avec le Foyer d'Accueil Spécialisé (FAS) de Cirey-sur-Vezouze a vu le jour grâce à Magali et l'animatrice du FAS pour sensibiliser les enfants à la différence au sujet du handicap.

Les enfants et les usagers du FAS se rencontrent pour répéter des chants de Noël et des chorégraphies. Après ces répétitions ils se réunissent autour d'un goûter dans les locaux du périscolaire.

Les animatrices qui encadrent ce projet se réunissent les mardis et les jeudis afin de s'organiser sur les chorégraphies et les chants.

Un bel exemple de solidarité, de cohésion et de tolérance.

Aurore Lhote

Association de modélisme
du Piémont vosgien

Tout simplement Fin décembre 2016, des passionnés de petits trains et autres maquettes s'étaient rencontrés avec pour but la création d'un club les conduisant à vivre leur passion. Depuis deux ans, ce dernier ne cesse de s'étoffer.

Autour de la convivialité, chacun des 29 membres fait profiter de ses connaissances et expériences à ses collègues et au fil du temps, des projets prennent vie. C'est notamment le cas de celui d'un réseau ferroviaire à l'échelle Ho, aux dimensions importantes, quelques 25 à 30 m2 de superficie, destiné à mettre en valeur le patrimoine local à travers le thème de la Lorraine.

Une réalisation déjà débutée qui devrait prendre plusieurs années de notre temps de loisirs et coûter quelque argent. Ainsi, en 2018, l'AMPV a ouvert les portes de l'Espace Mansuy pour accueillir un public de connaisseurs et de curieu lors de sa première bourse d'échanges, opération qui sera renouvelée l'année prochaine le 25 mars en ces mêmes lieux et ayant pour but d'obtenir des fonds pour mener à bien cette aventure.

Un budget qui pourrait être alimenté via une carte de membre bienfaiteur actuellement à l'étude comme l'est également le souhait d'une grande exposition à la Pentecôte 2019 à Badonviller.

Les idées ne manquent pas pour tenter d'atteindre nos objectifs mais également assurer des stages découverte avec la construction de maquettes par des enfants et des adolescents, tels ceux mis en place en partenariat avec le CAJT lors de vacances scolaires.

A cela s'ajoutent des journées portes ouvertes afin de mieux se faire connaître de la population locale, autant d'initiatives mettant Badonviller en lumière. Si 2018 a été une année bien remplie, celle de 2019 s'annonce particulièrement prometteuse.

Cette dernière débutera par l'assemblée générale le vendredi 4 janvier à 20 h 30 dans les salons de l'Hôtel de ville.

Plus de détails sur Faceboock : @ampvbadonviller Jacky GACOIN

CCVTT

Les activités du club :

VTT Cross-Country en randonnée et en compétition, Vélo route en randonnée et en compétition, Enduro VTT, Trial et VTT descente.

Dimanche matin : Sortie VTT du club accessible à tous à partir de 14 ans : départ place du marché à Badonviller à 9h.

Samedi après-midi : Sortie vélo de route à 14 h place du marché.

Samedi matin : Ecole VTT labélisé FFC. Sortie « jeunes » à partir de 6/7 ans de 9h30 à 11h30 accompagnée par des membres du club (calendrier mensuel sur le site du club).

Le club est ouvert à tous vététistes ou routiers du plus jeune au plus ancien pour une pratique VTT ou cyclo familiale ou en compétition

Bienvenue aux vélos à assistance électrique

Manifestations 2019

- Rando des Lacs Mercier David le 2 juin 2019 VTT, CYCLO et MARCHE (plus de 2 000 participants en 2018)

- Prenez note : A la Découverte des sports cyclistes les 7 et 8 septembre 2019

- Cyclo-Cross Gérald Bertin Autos le 6 Octobre 2019

Cyclo-Cross à Badonviller

Le 7 octobre 2018, le club a organisé son deuxième Cyclo-Cross à Badonviller sous l'égide de la Fédération Française de Cyclisme et du calendrier du Grand Est.

Le secteur de Bricotte avec son kiosque a accueilli les meilleurs crosseurs du Grand Est

Le CC VTT Badonviller était très bien représenté avec de nombreux coureurs de 6 à 52 ans.
Les participants ont apprécié la qualité technique et variée du parcours très sec cette année
Remerciements à tous les bénévoles du club pour la qualité de l'organisation.
Vidéo réalisée par un drone et plus de 2 000 photos accessibles sur le site du club : www.ccvtt-badonviller.com

Pour tous renseignements : www.ccvtt-badonviller.com, Facebook : CC VTT Badonviller ou le Président Pascal Ledoux au 06 95 54 19 23

Pascal Ledoux

A vos marques…. Prêt ……HORREUR

Le WE des 27 et 28 octobre l'Athlétic Club Canton de Badonviller (ACCB) a organisé le LAC LOWEEN TRAIL. La quatrième édition des courses d'halloween et la première sous le nom de LAC LOWEEN TRAIL pour l'ACCB a été un franc succès.

Vous avez été plus de 600 marcheurs à venir trembler sur 3kms 200 d'un parcours sous haute tension. Il y en avait partout : suspendus dans les arbres, à cheval, en maitres du feu, cachés derrière leur box le clown de ça et sa nonne à vous faire découvrir le bon goût des ongles d'orteil de sorcières, de criquets grillés ou autres asticots.

Un cimetière habité de mariées et autres revenants : en l'occurrence les jeunes ados de Familles Rurales. Merci à Eagles's Spirit Spectacles Equestres pour sa présence et son organisation ; des jambes découpées des clowns écrasés des morts vivants enchaînés ; jusqu'à la soupe du village des sorcières et de leurs corbeaux. Sans oublier les tronçonneuses et faucheurs qui suivaient les groupes.

Et le lendemain de très bonne heure la place accueillait les coureurs traileurs marcheurs de tous niveaux. 120 au départ du 33 kms

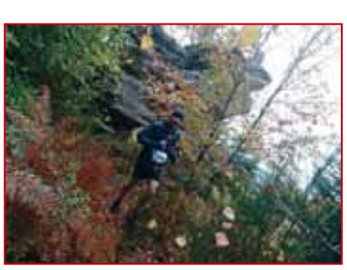

ACCB

Une 50aine de marcheurs et 20 enfants sur les 500m et 1 km
209 sous l'arche pour le 14kms courses. Nous sommes fiers et heureux d'avoir pu animer Badonviller sur ce Week-end. Encore un grand merci aux 90 bénévoles qui ont su vous faire vivre une folle soirée et qui ont su gérer 400 coureurs et marcheurs le dimanche.

Merci à Bernard Muller pour sa présence le dimanche matin pour la remise des coupes. Merci à nos sponsors et à nos partenaires sur cette manifestation : Cristal Flore. Srt.la Brasserie des Lacs. Flore. Leclerc sport Sarrebourg – Leclerc Raon l'Étape la mairie de Badonviller. le cajt. la boucherie Belcour. Guerre en Vosges. Aventure Parc et le Pôle Sport Nature. L'ONF de Badonviller. La Communauté de communes. La Combelle- les ados de Familles Rurales et Eagle's Spirit Spectacles équestre Si vous n'avez pas peur seul en forêt ou si vous voulez faire une scène d'horreur en groupe Ou pour le dimanche encourager les coureurs en forêt
Nous recherchons des bénévoles pour 2019 06.78.33.27.09

Lundi 18h15 entraînement débutant Mercredi 18h15 entraînement spécifique Vendredi 17h15 entraînements enfants Dimanche 8h30 ou 9h sortie longue Tous les départs ont lieu devant le collège côté cours

Renseignements au 06.78.33.27.09

Nicolas Fulpin

Médiathèque du Badonvillois

La médiathèque du Badonvillois a déménagé pour réintégrer ses locaux refaits à neuf. Elle a réouvert au public le samedi 24 novembre dès 9h30. La réintégration des locaux apporte des nouveautés de toutes sortes :

- Des locaux aux normes handicapés.
- Une réorganisation des espaces et rayonnages. L'espace enfant est resté sensiblement le même avec juste le rajout des documentaires et contes jeunesse.
- Le règlement intérieur mis à jour et affiché en permanence à la médiathèque.
- Plus de 200 nouveautés : romans, BD, mangas et documentaires pour les adultes, adolescents et jeunes. Ainsi que des livres pour les enfants.
- La médiathèque est sur Facebook : médiathèque du Badonvillois.

La médiathèque en quelques chiffres :

8529 : le nombre de documents que possède la médiathèque.

200 : le nombre d'adhérents actifs.

10 : le montant de la cotisation à la médiathèque, qui est de 10 euros pour toute la famille. Que vous soyez un ou plusieurs membres de votre famille à venir vous inscrire. Le montant reste le même. C'est aussi le nombre de classes qui sont accueillis à la médiathèque toutes les deux semaines. Soit les 6 classes du cours élémentaire et les 4 classes de l'école maternelle.

3 : le nombre d'expositions qu'il y a eu à la médiathèque cette année (En juin : les élèves de CM2 de Mme CAYET avec une exposition sur *Les Arts et la Guerre*, en août, une exposition sur l'histoire des associations de *Biofarmers et Aqua-Terra* et en septembre, une exposition photos sur *les lieux abandonnés de Badonviller*, de la photographe Pavlina Scherrer, dite *Luuna).*

3 : le nombre de jours où la médiathèque est ouverte au public.
Mercredi : 14h à 17h **Jeudi :** 16h30 à 18h30h
Samedi : 9h30 à 12h

On retrouve à la médiathèque plusieurs activités proposées par ses bénévoles et le bibliothécaire, ainsi que par les membres de l'association *Arts et Culture.* On y retrouve le **concours de poésie** avec plus de 150 poèmes dont 30 venus des autres continents. **L'heure du conte** où les bénévoles lisent des histoires aux enfants qui viennent, suivie par une activité manuelle en rapport avec le thème des histoires et une petite collation.

A chaque fin de période, les bénévoles lisent un kamishibaï (théâtre japonais), et prennent de nouveau une collation. Le kamishibaï de cette année sera lu à la médiathèque, le mercredi 19 décembre, suivi de la décoration d'un sapin de Noël et d'un goûter.**Le lâcher de ballons poétiques**, où les enfants écrivent et colorient des poèmes avec leur nom et prénom.

Puis les ballons sont lâchés dans les airs en espérant que quelqu'un les retrouve et les renvoie !Le rendez-vous animé par l'association *Arts et Culture :* **« Moi ? J'ai adoré ! Et vous ?** », où les lectrices et lecteurs partagent leurs coups de cœur aux autres personnes, afin qu'ils donnent envie de les lire.

Le prochain rendez-vous a lieu le samedi 12 janvier à la médiathèque à 10h.Enfin si vous souhaitez un livre que nous n'avons pas, la médiathèque peut le commander par le service SYREN de la médiathèque départementale. C'est une navette qui passe tous les mois afin d'apporter les ouvrages demandés, sous réserve que la médiathèque départementale les possède dans ces collections. Vous trouverez votre bonheur à la médiathèque autant pour les enfants que les adultes.

Le bibliothécaire, *Yannick ROYE*

REGLEMENT INTERIEUR DE LA MEDIATHEQUE DE BADONVILLER

I - Dispositions générales

Art. 1. - La médiathèque municipale est un service public chargé de contribuer aux loisirs, à la culture, à l'information et à la documentation de la population

Art. 2. - L'accès à la médiathèque et à la consultation sur place des catalogues et des documents est libre et **ouvert à tous**. La communication de certains documents peut connaître quelques restrictions, pour des raisons touchant aux exigences de conservation.

Art. 3. - La consultation, la communication et le prêt des documents sont gratuits.

La consultation sur place des documents est gratuite. Le prêt à domicile est consenti pour une **cotisation familiale annuelle** dont le montant est actuellement de 10 euros. Il peut être modifié par décision du Conseil Municipal. Cette cotisation n'est, en aucun cas, remboursable.
En outre, une caution, dont le montant est fixé

annuellement par arrêté municipal, peut-être demandée **aux usagers résidents de façon saisonnière dans la commune**. Cette caution est restituée à la fin du séjour, lorsque la situation des prêts consentis est régularisée.

Art. 4. - Le personnel de la médiathèque est à la disposition des usagers pour les aider à utiliser les ressources de la médiathèque.

II - Inscriptions

Art. 5. - Pour s'inscrire à la médiathèque, l'usager doit justifier de son identité et de son domicile. Il s'acquitte du montant annuel de la cotisation familiale et porte sur la fiche d'inscription, tous les membres de la famille souhaitant être inscrits à la médiathèque. L'usager doit au minimum fournir un moyen de communication (numéro de téléphone ou adresse-mail).

Une carte personnelle de lecteur, valable un an, est alors établie pour chaque membre de la famille inscrit.

Art. 6. - Les enfants et les jeunes de moins de quatorze ans doivent, pour s'inscrire, se présenter à la médiathèque accompagnés d'un des parents ou d'un tuteur légal, lequel remplira le formulaire d'inscription, conformément aux dispositions prévues à l'article 5.

Art. 7 – Une carte personnelle de lecteur est comme son nom l'indique **personnelle.** Une carte pour un enfant est différente d'un adulte. Les cartes sont bloquées par rapport aux âges des adhérents. Un enfant ne peut emprunter des documents pour adultes et un adulte ne peut emprunter des documents pour enfants, sauf cas exceptionnel et sur décision du personnel de la médiathèque.

III - Prêt

Art. 8. - Le prêt à domicile est réservé aux usagers inscrits à la médiathèque et en règle vis à vis du paiement de la cotisation.
Le prêt est consenti à titre individuel et sous la responsabilité de l'emprunteur ou du responsable légal pour les mineurs.
La présentation de la **carte personnelle de lecteur** est **obligatoire** pour tout prêt à domicile.

Art. 9. - La majeure partie des documents de la médiathèque peut faire l'objet d'un prêt. Toutefois, certains documents sont exclus du prêt et ne peuvent être consultés que sur place.

Art. 10. - L'usager peut emprunter au maximum **3 livres** et **3 bandes dessinées**, pour une durée **de 1 mois maximum**. Ainsi que **3 CD** ou **DVD** pour une durée de 15 jours maximum.

Le prêt des documents peut être prolongé d'une durée de 15 jours supplémentaires, à condition que lesdits documents n'aient pas fait l'objet d'une réservation par un autre usager.

Art. 11. - Les CD et DVD ne peuvent être utilisés que pour des auditions ou visionnements à caractère individuel ou familial. Est formellement interdite la reproduction de ces enregistrements. L'audition publique en est possible sous réserve de déclaration aux organismes gestionnaires du droit d'auteur dans le domaine musical (SACEM, SDRM). La médiathèque dégage sa responsabilité de toute infraction à ces règles.

IV – Recommandations et interdictions

Art. 12. - En cas de retard dans la restitution des documents empruntés, la médiathèque pourra prendre toutes dispositions utiles pour assurer le retour des documents (rappels, amendes dont le montant est fixé par arrêté municipal, suspension du droit au prêt pouvant correspondre aux nombres de jours de retard, etc...).

Art. 13. - En cas de perte ou de détérioration grave d'un document, l'emprunteur doit assurer son remplacement et s'il ne le peut pas pour divers motifs (document qui n'est plus édité, etc...), en rembourser sa valeur. En cas de détériorations répétées, l'usager perd son droit au prêt de façon provisoire ou définitif.

Art. 14. - Les lecteurs sont tenus de respecter le calme à l'intérieur des locaux de la médiathèque. Il est interdit de fumer, manger et de boire dans les locaux de la médiathèque. En cas de manquement à ces règles, la personne en charge de la médiathèque peut interdire l'accès à la médiathèque pour le restant des heures d'ouverture de la journée.

Art. 15. - L'accès à la médiathèque est interdit aux animaux et aux hoverboards.

V – Application du règlement

Art. 16. - Tout usager, par le fait de son inscription, s'engage à se conformer au présent règlement. Des infractions graves ou des négligences répétées peuvent entraîner la suppression temporaire ou définitive du droit au prêt, et le cas échéant, de l'accès à la médiathèque.

Art. 17. - Le personnel de la médiathèque est chargé, sous la responsabilité de l'adjoint au maire délégué à cette structure, de l'application du présent règlement dont un exemplaire est affiché en permanence dans les locaux, à l'usage du public.

Tennis club
Badonviller

Des chiffres édifiants

Le club de tennis de Badonviller existe depuis **1980** et n'a jamais connu d'interruptions.

Cette année, il compte **76** adhérents, **51** jeunes de **5** à **18** ans et **25** adultes de **18** à **70** ans. Chacun y trouve son compte en loisir ou en compétition.

Les heures d'entraînement y sont fort appréciées, tant pour la pratique du sport que pour la détente de l'esprit.
Elles sont dispensées dans **15** créneaux hebdomadaires, **9** pour les jeunes les lundis, mardis,
vendredis et samedis et **6** pour les adultes les mardis, mercredis, vendredis et samedis.

Le club participe chaque année à **8** compétitions officielles organisées par le Comité Départemental ou par la Ligue Grand Est, sur lesquelles il engage **17** équipes :

- **7** de dames
- **3** de messieurs
- **3** de seniors mixtes
- **4** de jeunes (**2** filles et **2** garçons)

En conséquence directe, le club compte **33** joueurs classés :

- **14** dames dont **5** filles
- **19** messieurs dont **8** garçons

Si vous voulez nous rejoindre, nous vous ferons ...**1** petite place !

Danièle GEGOUX

MJC
les activités

Horizon dégagé pour le navire MJC

L'année qui s'achève a été plutôt bénéfique et a vu l'association MJC de Badonviller maintenir le cap fixé, sans tempête, ni mer d'huile. A l'heure d'aujourd'hui, l'association compte 83 membres répartis en 5 activités (Judo – système A – Badminton – couture – théâtre – Danse folk) chacune autonome et gérée individuellement par le responsable de l'activité. Pour le président, cette saison a été une année tranquille au niveau du navire MJC avec un équipage toujours à l'écoute, des chefs de ponts à la manœuvre, permettant au capitaine de se reposer sur ses deux lauriers et de maintenir la barre sur les objectifs fixés sans l'ombre d'un nuage. Il tient à mettre en avant du fond du cœur tout le travail réalisé par l'équipage MJC sans qui le bateau ne pourrait pas avancer et resterait à quai.

L'association a vu en 2018 la réalisation sur l'année, de stages et de portes ouvertes au niveau du SYSTHEMA, la réalisation au sein de l'atelier théâtre de deux pièces suivie d'une tournée théâtrale avec trois représentations « une sur Lunéville, une sur Angomont et une sur Badonviller qui n'a pas eu lieu pour travaux au niveau de la salle », la participation aux compétitions des jeunes club judo avec des résultats plus qu'honorables et beaucoup de médailles, la participation de la MJC au carnaval de Badonviller avec un char réalisé lors de la mise en place d'un atelier jeunes en collaboration avec le CAJT, l'organisation de plusieurs ateliers réparations de vélo en collaboration avec le CAJT, l'organisation d'un atelier de construction en bois en direction des jeunes du CAJT, l'organisation d'un bal folk dans les grands salons de la mairie pour la Saint Patrick, le déménagement de l'atelier couture de l'espace Mansuy au collège et avec regret la fin de l'atelier en direction des NAP .

Pour 2019 le but de l'association va être de continuer la dynamique mise en place pour la saison 2018, rester ouvert à toute proposition d'activité. Lancer une section adulte au niveau de l'animation théâtre. Maintenir en place une ouverture vers les autres associations et le CAJT de la Communauté de communes. Travailler à la mise en place de spectacles semestriels sur la scène de l'espace culture et loisirs.

Si vous avez envie de créer une animation et n'osez pas franchir le pas au vu des contraintes administratives, la MJC peut vous venir en aide comme structure porteuse, il vous suffit juste de mettre sur papier votre projet de le faire parvenir au président de la MJC, Éric Taverne en mairie ou à un de ses membres.

Après étude du dossier par le bureau, afin de voir si le projet proposé est réalisable, viable et entre dans les compétences d'une MJC, une réponse positive ou négative vous sera donnée ; Si le projet est compatible, il vous suffira de devenir membre actif de la MJC et de lancer le projet en lien avec le président sous le couvert de la MJC avec pour seule condition de respecter le cahier des charges de l'association MJC.

Éric Taverne

BADONVILLER

Manifestations patriotiques

Qui était antoine sartorio ?

Antoine Sartorio est né à Menton le 27 janvier 1885.

Il passe sa jeunesse au Brésil et quitte Marseille pour Paris. Il devient un sculpteur renommé et travaille avec des architectes et un peintre. Ensemble, ils ont créé un cabinet à Paris.

La déclaration de Guerre de l'Allemagne à la France met un terme à cette collaboration et Antoine Sartorio mobilisé se retrouve comme simple soldat en Lorraine.

Il est affecté dans la zone de Senones où il va exercer ses talents au sein de la 20ème compagnie du 5ème bataillon du 363ème régiment d'infanterie.

Arrivé en Lorraine le 19 septembre 1914, il traverse à pied des villages dévastés par l'artillerie et rejoint les tranchées des hauteurs de Senones.

Antoine est un soldat sans reproche qui aime son pays et qui se bat pour la liberté ; il reçoit la Croix de Guerre en 1915.

Il sculpte très tôt des sujets à la gloire des troupes françaises combattantes.

Il réalise le bas-relief « Aux Morts glorieux, pour la patrie et l'Humanité » à Senones.

Celui réalisé à Pierre Percée intitulé « Pour la France » représente les soldats de son régiment d'infanterie.

En février 1916 il réalise la sculpture dénommée « Le 363ème aux morts glorieux de la Chapelotte ».

C'est la représentation d'un buste de soldat tenant dans ses bras une couronne de lauriers avec gravé sur son flanc gauche « Fait sur ordre du colonel Dauphin 1916 en mémoire des soldats morts à la bataille de la Chapelotte ».

Cette statue restaurée a rejoint la base de l'escalier d'honneur de la mairie et une copie a pris désormais sa place initiale en haut de cimetière militaire.

C'est en présence de sa petite fille Madame Violaine MENARD qu'a été inaugurée la sculpture restaurée.

Jean-Marie Goglione

le sculpteur antoine sartorio 1885-1988

Inauguration de la stèle en présence de Mme Violaine MENARD

Centenaire 1918

Un acte de bravoure

L'Association « Guerre en Vosges » en parallèle avec les travaux des Chemins de Mémoire, a effectué des recherches sur l'origine du puits appelé P7 et situé sur les lignes françaises de La Chapelotte.

C'est ainsi, qu'après avoir pu recouper des informations, l'Association a retrouvé qui était mort dans ce puits.

La Chapelotte fut un lieu où la guerre souterraine fut intense. En effet, les Poilus français ainsi que les soldats allemands creusaient des puits pour pouvoir creuser des galeries destinées à arriver sous les lignes ennemies afin d'y déposer et faire exploser de grandes quantités d'explosifs.

C'est là qu'intervient l'histoire du Lieutenant Jules DOMATTI qui était affecté à la compagnie 27/6 du 11ème régiment de Génie.

Le puits P7 avait une profondeur de 18 mètres et permettait aux poilus de descendre du matériel destiné aux creusements de ces galeries horizontales sous terre.

Le 16 avril 1916 le Lieutenant trouve la mort en allant au secours de deux de ses hommes ayant perdu connaissance au fond du puits.

C'est un acte de bravoure qui lui vaudra de recevoir, à titre posthume, une citation individuelle et d'être décoré de la Légion d'Honneur.

Il avait 28 ans et était père d'une petite fille.

Les manifestations de la commémoration du centenaire de l'armistice ont permis à sa famille et plus particulièrement à Sylvain et Jacques DOMATTI, résidents à ST. Sauveur en Côte d'Or, de venir se recueillir là où leur grand oncle a succombé en voulant sauver ses hommes.

Moments d'émotion d'une grande importance pour une famille qui retrouve un des siens qui a laissé sa vie sur cette terre de Lorraine dévastée par la guerre de tranchées.

Jean-Marie Goglione

Manifestations corses

Cérémonies du centenaire de l'armistice de 1918.

Au départ, il y a la volonté de la directrice de l'école primaire, Virginie MARCKERT, de faire chanter aux élèves un chant de paix en Corse en hommage aux soldats méridionaux morts durant les combats de la Chapelotte. Il y a également un conseiller municipal, Philippe MIOT qui a un ami de longue date qui fait partie d'un groupe de polyphonies Corses. Contact est pris et les choses prennent la forme d'un projet un peu fou… Le groupe TAVAGNA viendra à Badonviller pour chanter avec les enfants ! Un an de préparation, un gros travail avec les enfants pour leur apprendre les chansons en phonétique…et le projet se structure…
La volonté des municipalités de Badonviller, mais également de Lunéville et de Saint DIE, permettent de donner corps au projet. Il y aura trois concerts pour financer le déplacement du groupe TAVAGNA. Puis se greffe au projet le souhait d'une enseignante Corse de venir avec ses élèves pour participer aux cérémonies. Ils seront 12 avec leurs 3 accompagnants à faire le voyage et profiteront de ce déplacement pour découvrir Verdun et le camp du Struthof.
Toutes ces énergies, cette détermination, ont permis aux enfants des écoles de vivre un grand moment de plaisir en chantant ce 10 novembre avec le groupe TAVAGNA dans une église où sont venus près de 300 personnes..
Les yeux brillants de bonheur et de fierté, les enfants se sont surpassés pour faire de cette soirée un moment de pure magie.
Le 11 novembre encore, lors des cérémonies, ils ont chanté avec TAVAGNA au monument et à la nécropole.
Ces journées, bien plus qu'un projet musical, furent un moment riche de rencontres et d'échanges. Un moment où l'histoire et la chaleur humaine nous ont délivré un message riche d'enseignements
Nous tenons à remercier tous ceux qui rendu possible ce beau projet :
- Les enfants qui méritent un grand bravo pour leur travail et leur investissement,
- les bénévoles qui ont aidé à la gestion de la billetterie,
- la municipalité pour son engagement,
- le groupe TAVAGNA pour leur disponibilité et leur talent,
- les enseignants qui ont adapté leur programme pour permettre aux enfants de répéter dans de bonnes conditions,
- les parents qui ont cru au projet et qui ont permis à leurs enfants d'y participer,
- l'hôtel restaurant du Commerce qui a accueilli le groupe TAVAGNA et le restaurant Mirabelle et Tarentelle qui a assuré la restauration du groupe de lycéens,
- le FAS pour l'accueil des jeunes lycéens.

Nous tenons également à dire un grand merci à Jean-Pierre CUNY qui a fait découvrir le site de la Chapelotte à la délégation Corse et qui s'est beaucoup investi dans ces journées mémorables.

Les organisateurs :

Virginie MARCKET et Philippe MIOT

Association la Valence

NOUVEAU BUREAU

Une soirée «Tartiflette»

L'Assemblée générale de l'Association s'est déroulée à l'Espace Mansuy fin septembre.
Après avoir accueilli les adhérents présents, le Président a demandé quelques instants de recueillement envers les personnes disparues sans oublier toutes celles et ceux ne pouvant être présents à cause de la maladie.

Les différents rapports font apparaître une saine gestion due principalement au fait de la présence dans les locaux de Familles Rurales et du Relais Familles.
On ne dira jamais assez combien ce fait est devenu indispensable au sein non seulement de notre commune mais aussi de la Communauté de Communes.
En effet, nos locaux servent à recevoir des familles en difficultés, voire en grandes difficultés.
La Valence poursuit ainsi le but de maintenir La Famille au sein de notre société trop souvent absente lorsque les ennuis et problèmes se profilent.
Le président a aussi regretté, une fois de plus, l'absence de la Paroisse qui a pourtant toute sa place dans ces locaux qui ont été créés pour elle à l'origine.
Gageons que les travaux entrepris dans la chapelle, la période de Noël arrivant, la crèche à venir permettent à La Paroisse de retrouver le chemin du bon sens.

A l'issue de cette Assemblée, le bureau de l'Association s'est quelque peu renouvelé, ainsi les nouveaux membres investis sont les suivants :
Président : Jean-Marie GOGLIONE
Vice-Présidente : Adeline CAPONE
Secrétaire : Anick MARCEL
Trésorier : Maurice MARSAL
Vice-Trésorière : Monique MARCHAND
Commissaire aux Comptes : Arnaud BERNEZ

Les personnes désirant rejoindre le Conseil d'Administration seront toujours les bienvenues.

Cette Assemblée a rendu hommage à L'Abbé Gilbert LAZAROWICZ décédé le 17 septembre et dont les obsèques ont eu lieu en l'église de Badonviller le 20 septembre.
Gilbert était un ardent supporter de La Valence, il aimait beaucoup s'y retrouver pour y célébrer une messe, pour organiser la catéchèse ou, tout simplement pour partager avec tous des moments de grande convivialité.

C'est une grande perte pour nous tous mais, souhaitons que, d'où il est, il intervienne pour que cette Valence qu'il aimait tant puisse continuer le chemin tracé.
Le Président et les membres de l'Association vous donnent rendez-vous le vendredi 4 janvier 2019 à 15h00 à L'Espace Mansuy pour un après-midi détente au cours duquel vous pourrez renouveler vos cotisations.

Cet après-midi sera suivi des chants traditionnels à la crèche au sein de l'Association 3 rue Thiers.
Nous vous y attendons nombreux.
Meilleurs Vœux à toutes et tous pour 2019

Jm Goglione

ADMR
la référence du service à la personne

L'assemblée générale de l'ADMR du PIEMONT VOSGIEN s'est tenue au mois de juin.

A cette occasion 3 salariées, qui ont évolué dans leur carrière, ont été mises à l'honneur en obtenant des diplômes professionnels par des VAE (validation des acquis par expériences).
Il s'agit de Sandrine Amblard , Nathalie Baptiste, Véronique Kemper

Les membres de l'équipe ADMR permettent d'assurer, dans un souci constant, des prestations de qualités tout en respectant les façons d'être, les règles de déontologie et les règlementations en vigueur.

C'est pourquoi l'ADMR du Piémont Vosgien est engagée dans la démarche qualité et a obtenu la certification AFNOR
« Service aux personnes à domicile «
Pour information : Répartition des prises en charge 2017 par activité

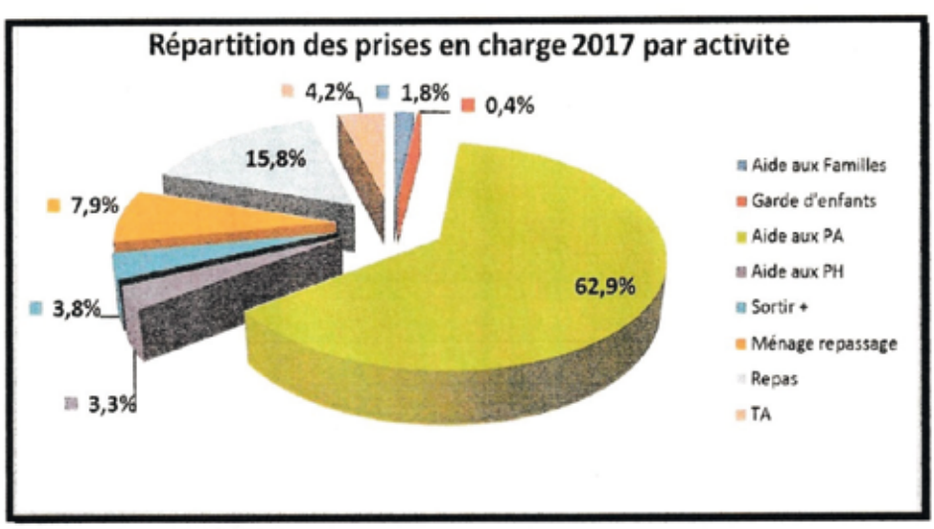

TA : télé assistance : nous avons un service Filien
REPAS : portage à domicile de repas équilibrés et régimes
SORTIR + c'est un service pris en charge par certaines mutuelles afin de faciliter différentes sorties
(courses, coiffeur, etc.)
Nous manquons cruellement de bénévoles.
Rompre l'isolement de nos anciens est à la portée de tout à chacun. Qui n'a pas déjà pensé

« J'irais bien rendre visite à.... »

Poussez notre porte ou téléphonez nous, vous serez accompagné.

ADMR DU PIEMONT VOSGIEN
28 rue du Maréchal Foch - 54540 BADONVILLER - Téléphone : 03 83 42 67 40
Courriel : admr.piemontvosgien@fede54.admr.org - www.admr54.fr

Association loi 1901, titulaire de l'agrément qualité "services aux personnes"
Service médico-social autorisé dans le cadre de la loi du 2 janvier 2002 – SIRET : 783 275 233 00055

Le saviez vous ?

Le plus jeune soldat de la Grande Guerre était un Lorrain

Fernand Colin était né le 17 janvier 1901, à la limite du Lunévillois et des Vosges, à PEXONNE, où son portrait est toujours accroché à la mairie, avec la mention:

«***Fernand Colin, le plus jeune ancien combattant de 1914-1918, a fait honneur à son école et à sa commune»***

Ainé de trois fils d'Edouard Colin, sabotier à Pexonne, il s'était trouvé, au cours de l'exode de 1914, séparé de sa mère et de ses deux frères restés à Badonviller. Les Allemands tenaient déjà la ville, Fernand Colin tenta de passer quand même.

Reçu à coups de fusil, repoussé de partout, il se dirigea vers Rambervillers, puis se reprochant de ce qu'il appelait sa lâcheté, voulut à nouveau rejoindre sa mère, se heurtant aux mêmes obstacles.

En 1981, retraité de la Préfecture de Police dans le Loir et Cher, il avait conté son histoire qui le rendit célèbre dans toute la France:

«J'avais erré plus d'un mois de villes en villages, me débrouillant pour dormir et manger. A Rambervillers, je me suis trouvé en larmes devant une caserne où un capitaine du 92è Régiment d'Infanterie m'a conduit à la cuisine pour me faire manger». Il avait 14 ans.

Il devient l'enfant de troupe du régiment: il monte la garde à la mairie, devient cycliste de la compagnie puis du bataillon, porte les plis urgents, et fait tout pour se rendre utile.

On lui taille un uniforme à ses mesures, en tenue de campagne. C'est ainsi que son capitaine le fait photographier, l'arme au pied, bandes molletières, képi, sac à dos, cartouchières, brodequins, musette et bidon.

Tous les soldats veulent envoyer cette photo à leurs familles, une carte postale qui a fait le tour de France.

Fernand Colin devient le symbole de la bravoure. Cinquante ans plus tard revenant dans sa chère Lorraine, il restait pour toujours le plus jeune Piou-Piou.

Il est mort loin des siens. Mais Fernand Colin reste dans le souvenir de tous. Une rue de son village natal porte son nom.

J.P. Cuny

Les rues de Badonviller (fin)

Square François Michel Lecreux

Né à Orléans, mort à paris en 1812, vint à Nancy comme ingénieur en chef des ponts et Chaussées. Nommé en 1870, inspecteur général des bâtiments et usines du domaine Royal des duchés de lorraine et de Barrois. Elu membre titulaire de l'Académie de Stanislas le 17 juillet 1776. Est venu à Badonviller le 19 juillet 1782, pour reconnaître le futur emplacement de la nouvelle église Saint-Martin. Badonviller à cette époque, bien que délivrée de son ancienne enceinte fortifiée, était restée dans sa partie centrale enfermée entre ses deux portes constituant les seules issues de l'unique voie de communication avec l'extérieur, que formait la grande rue d'environ 200 mètres de long.et cette voie unique était barrée au centre par l'ancienne église (Saint-Martin) qui ne laissait qu'un étroit passage à peine suffisant pour le croisement des voitures. Or il s'agissait de construire une église de dimensions doubles de l'ancienne et dont l'édification à cet endroit aurait obstrué davantage encore ce point central de l'agglomération. Il fallait donc choisir un emplacement pour la nouvelle église de manière à faciliter l'assainissement et l'extension de la ville dont les habitations au centre étaient restées groupées dans les rues tortueuses et étroites manquant d'air et de lumière. Le choix du faubourg d'alsace (aujourd'hui rue Pasteur) témoigne que l'avenir de Badonviller apparaissait au Sud-est ou déjà on avait construit le couvent des Annonciades..

L'Église Paroissiale Saint-Martin

La très ancienne église paroissiale Saint-Martin tombée dans un état de délabrement qui finit par rendre dangereuse son utilisation pour les cérémonies du culte, fut interdite en 1781 par l'autorité épiscopale.
Une décision des élus et avec l'accord de l'intendant du roi, il fut décidé que l'emplacement de la nouvelle église serait construite dans le faubourg d'en bas. (Aujourd'hui la rue ST-Martin, rue Crouzier et du peintre Claudot). Dès que les habitants eurent connaissance du nouvel emplacement de leur église une vive protestation s'éleva parmi les habitants du centre de la ville et du faubourg d'en haut.
Une lettre adressée au syndic en date du 25 juillet 1783. L'argument avancé par les habitants et les élus est que l'emplacement choisi est mauvais en raison qu'il est le plus enfoncé de la ville, il n'est éloigné que de 100 pas d'un étang qui y attire les brouillards et dont les environs sont marécageux et malsains et d'ailleurs exposés aux pillages, cela est prouvé par les différentes requêtes de la communauté. Au lieu que l'emplacement de l'église actuel, indiqué par les requérants, est dans le centre ville, terrain solide, bien élevé et conséquemment sain. Cette place a été agréée et approuvée par les ancêtres, par les Princes de Salm. C'est enfin la communauté entière qui la demande puisque personne ne s'y oppose.
Après d'âpres discussions et requêtes le 1er janvier 1785, les maires, syndics, élus et bourgeois de Badonviller réunis en assemblée générale ordinaire, délibèrent et choisirent pour l'emplacement à construire leur église paroissiale celui au-dessus des halles où sont les maisons de la veuve Jean Claude Thouvenin, de Claude Collin et le jardin verger de la cure.
(Le cimetière civil se trouvait à l'époque au faubourg d'Alsace.)
C'est donc aux années 1787 et 1788 que remonte réellement la construction de l'église.
Les trois cloches de l'église qui ont été fondues le 15 septembre 1788 ont été posées en présence des élus.

Rue Notre Dame

Cette rue baptisée Notre-Dame provient du nom de l'ancienne église (1625) qui était dans cette rue à l'emplacement de l'ancien temple protestant (calviniste) et dénommée Chapelle de la congrégation des hommes au XVIII siècle. Les calvinistes demandèrent au Comte de Salm de les aider à acheter une place dans la ville pour y construire un temple. C'est ainsi qu'à l'angle de l'actuelle rue Notre-Dame et de la petite place autrefois appelée Saint-Georges, maintenant Place de l'astronome messier, en face de l'ancien presbytère, fut construit un temple qui mesurait 44 pieds de longueur (soit 13,410 mètres) et 30 pieds de largeur (soit 9,143 mètre), flanqué d'une tour subsistant de l'ancienne enceinte fortifiée et servant aussi de Clocher. Un petit cimetière dont l'entrée s'ouvrait sur la petite place, longeait la façade occidentale du temple. L'existence de la communauté calviniste se prolongea encore de quelque

année, jusqu'en 1625. Le 12 mars de cette année, en vertu d'un ordre impérial du 28 novembre 1624 de Ferdinand II, le comte de Salm et Rheingraf firent publier et afficher un édit qui prohibait l'exercice du calvinisme dans le comté de Salm et la principauté, prononçait la fermeture des temples, ordonnait aux pasteurs et aux maitres d'école de partir immédiatement, et aux habitants de se faire instruire dans le délai d'une année sous peine de bannissement. Pour atténuer la rigueur de cette mesure, des missionnaires, chargés de soutenir la controverse avec les ministres, furent envoyés pour ramener le peuple par la conviction plutôt que par la contrainte. Parmi eux se distingua d'une façon spéciale le bon Père Fourier, dont la modestie, la charité et la pratique sincère des vertus qui caractérisent les saints, a amener l'apaisement et le rétablissement de l'unité religieuse à Badonviller. Avant la fin de l'année fixée par l'édit du 12 mars 1625, les rares obstinés étaient partis et Jean Figeon disparut définitivement de la terre de Salm.

Après la fermeture du temple, le Comte François de Vaudémont sous la date du 20 avril 1625, ordonna les travaux et acquisitions nécessaires pour le transformer en sanctuaire catholique. La consécration eut lieu en grande solennité le 25 mai 1625, dimanche de la Trinité. Elle fut faite par son honneur Mgr Adam, évêque «in partibus» de Tripoli. La cérémonie se déroula suivant les règles liturgiques. L'église paroissiale Saint-Martin qui était située à l'emplacement de l'hôtel de ville actuel, fort délabrée, ayant besoin de sérieux travaux de réparations, la nouvelle église, dédiée à Notre-Dame servit de paroisse pendant un certain nombre d'années. Mais, trop petite pour contenir tous les fidèles après le rétablissement de l'unité religieuse, elle devint la chapelle de «la congrégation des hommes» dénomination qu'elle conservera pendant tout le XVIIIe siècle jusqu'à sa démolition. En 1781, l'église paroissiale se trouvant de nouveau en piteux état, elle fut interdite par l'évêque primat de Nancy, qui permit d'utiliser la dite Chapelle pour la célébration des offices de la paroisse. Vers la fin de 1782, les maires, syndics et élus ayant exposés f-dans une requête, que la Chapelle de la congrégation des hommes n'était pas beaucoup près suffisante pour contenir les habitants, obtinrent de l'intendant Delaporte, sous la date du 7 janvier 1783, l'autorisation de construire, contre la façade du petit cimetière un appentis destinés à élargir la nef.

Rue des Annonciades

Le nom de cette rue provient de l'implantation d'un monastère des Annonciades fondé par le Prince de Salm en 1633 pour la vertueuse Jeanne de France, au faubourg d'Alsace (aujourd'hui rue Pasteur- et supprimé en 1791.

Rue Pasteur (Anciennement rue du Faubourg d'Alsace)

Louis Pasteur, né à Dôle (Jura) le 27 décembre 1822 et mort à Marne-la Coquette (A l'époque département de Seine et Oise) le 28 septembre 1895, est un scientifique français, chimiste et physicien de formation, pionnier de la microbiologie, qui de son vivant même connut une grande notoriété pour avoir mis au point un vaccin contre la rage.
Il part au lycée de Besançon, puis en octobre 1838, il le quitte pour l'institution Barbet à Paris afin de se préparer au baccalauréat puis aux concours. Cependant, déprimé par cette nouvelle vie, il abandonne cette idée, quitte Paris et termine son année scolaire 1838-1839 au collège d'Arbois. A la rentrée 1839, il intègre le collège Royal de Franche-Comté, à Besançon. En 1840, il; obtient son baccalauréat en lettres puis en 1842, après un échec, le baccalauréat en sciences mathématiques. Pasteur retourne à Paris en novembre. Logé à la pension Barbet où il fait aussi office de répétiteur; il suit les cours du Lycée Saint-Louis et assiste avec enthousiasme à ceux donnés à la Sorbonne par Jean Baptiste Dumas; il a pu également prendre quelques leçons avec Claude Pouillet. En 1843 il est finalement admis quatrième à l'2cole normale. Plus tard il sera élève de Jean Baptiste Boussingault au Conservatoire national des arts et métiers. A l'école normale, Pasteur étudie la chimie et la physique, ainsi que la cristallographie. Il devient agrégé-préparateur de chimie, dans le laboratoire d'Antoine-Jérôme Balard, et soutien en 1847 à la faculté des sciences de Paris ses thèses pour le doctorat en sciences. Ses travaux sur la chiralité moléculaire lui vaudront la médaille Rumford en 1856.

Les rues de Badonviller

Jean-Baptiste Claudot (anciennement rue de la Blette)

Né à Badonviller en 1733, mort à Nancy le 27 décembre 1805, est un peintre paysagiste et décorateur lorrain, puis français après 1766.Issu de la noblesse de robe, fils d'un avocat à la cour souveraine de lorraine, Claudot fut élève de jean Girardet et André Joly. Il allie les paysages à la ruine antique, à l'image des peintres Vénitiens du XVII siècle. Emule d'Hubert Robert, il diffuse son goût pour la ruine antique et les paysages mélancoliques. Il corrobore également au sentiment lorrain en peignant des villes telles Nancy, Lunéville, Bayon, et Pont-à-Mousson. C'est également l'un des premiers peintres français à effectuer sur demande des portraits de châteaux pour leur propriétaire ceci principalement aux alentours de Nancy. Jusqu'alors cette tradition était plutôt anglaise..

Rue Théophile Fenal

Théophile Fenal, né à Badonviller en1851.Il fait des études de droit et s'installe quelques années comme avocat à Lunéville, tout en s'intéressant à la gestion de l'entreprise familiale. Il s'en détache en 1897 pour créer sa propre manufacture dans son village natal, qui emploiera rapidement 300 personnes. . Conseiller général du canton et député de l'arrondissement de Lunéville, Théophile veut appliquer son programme électoral dans son entreprise ici les ouvriers ne sépareront plus leurs intérêts de ceux des patrons, la lutte entre le travail, et la propriété aura cessé déclare t'il. Lorsqu'il mourra en 1905, il aura instauré la participation dans son entreprise, qui alimente une caisse de retraite et une caisse de secours mutuel.

Rue Edouard Fenal (Quartier du Maroc)

Fils de Théophile Fenal. Il deviendra maire de Lunéville. «Un stade porte encore son nom « Il lui succède en partageant les mêmes principes de gestion fondée sur le respect des ouvriers. Il employait jusqu'à 1000 ouvriers. Edouard Fenal, qui a multiplié les initiatives sociales, cités ouvrières, restaurant corporatif, etc. Il doit faire face aux grèves qui se multiplient et à l'occupation de ses usines lors de l'arrivée du front populaire. Déprimé, il décède en 1938.
En fait, son fils Bernard lui a succédé dès 1930.Mais il est tué en mai 1940 sur le front du Nord. C'est Gilbert, son héritier, qui doit reprendre les rênes, abandonne même coup son espoir d'intégrer l'Ecole Centrale. L'usine emploie encore 500 personnes résistant, le jeune homme combat dans les rangs de la division Leclerc pendant que sa mère assure l'intérim de la direction de la manufacture. Mais la période faste des années de reconstruction précède la récession provoquée par l'introduction sur le marché des matières plastiques. La crise entraine en 1963 la fusion des trois unités (Badonviller, Lunéville, Saint-Clément) en une seule société et, en 1991, la production est concentrée sur le seul site de Saint-Clément Malheureusement aujourd'hui la manufacture à disparu et laisse place à un champ de friches..

Avenue Jean Baptiste Diedler

Au cours de la Deuxième Guerre Mondiale, lorsque Monsieur Fournier, alors maire de Badonviller fut déporté, il assura la gestion de la ville avec autorité et dynamisme.

Rue du 358è Régiment d'Infanterie. (Anciennement rue de la Creuse)

Le régiment du 358è R.I a particulièrement tenu le terrain de la bataille du Chamois qui débuta le 22 février 1915. Ce régiment prêta aussi main-forte aux combattants de la Chapelotte lors du déclenchement de celle-ci le 27 février 1915. Les Poilus du 358èR.I ont payé un lourd tribu, en empêchant les Allemands d'envahir une nouvelle fois Badonviller. Les durs combats du Chamois, contre les Saxons ne prirent fin que le 11 novembre 1918. En 1924 les anciens et les rescapés de ce régiment ont dressé un monument à la mémoire des soldats du 358è R.I morts pour la France au bas de la route de la Chapelotte à la sortie de Badonviller.

Les rues de Badonviller

Rue de l'Abbé Mansuy (Chanoine)

Curé de Badonviller, ancien combattant de la Grande Guerre, il fut amputé d'un bras. Malgré son handicap il exerça son sacerdoce et consacra sa vie à la jeunesse. En 1932, il fit construire une salle de spectacle qui avec le temps devenait complétement inutilisable. Elle fut démolie et reconstruite aux normes d'aujourd'hui pour le plaisir de tous.

Place du XXe Corps

Cette place fut baptisée en mémoire des Poilus qui séjournèrent à Badonviller au cours de la Grande Guerre. Le XXe Corps d'armée de Nancy appartenait à la IIe armée du Général de Castelnau. Le 14 août 1914, pendant la bataille de lorraine, le XXe Corps avança vers la ligne Sarrebourg-Morhange, subissant de lourdes pertes.

Place du Château de famine

A l'extrémité méridionale de la ville, un groupe de vieilles maisons, quelques- unes adossées contre l'ancien mur d'enceinte, porte le nom énigmatique de Château de Famine. C'est l'ancien château de Badonviller, que sa situation au fond du vallon de la Blette, permettait d'entourer d'eau sur tout le pourtour constituant ainsi le réduit de la place, dont les fossés en pente, naturellement à sec, étaient, déjà au commencement du 16è siècle, convertis en jardins. La dénomination Château de Famine, se rapporte probablement à un siège prolongé.

Monument du Char MORT- HOMME de la 2è Division blindée du Général Leclerc. *(tous les blindés de l'armée Française portaient le nom d'une ville ou des lieux de combats. Il existait un char Français portant le nom de Badonviller.)*

Ce char de type Sherman de 32 tonnes porte le nom de «MORT- HOMME» en mémoire des combats qui eurent lieu au cours de la bataille de Verdun.

Le 14 mars, une nouvelle attaque frontale fut lancée contre le Mort-Homme avec pas moins de six divisions. Elle se poursuivit jour après jour.il parut aux français qu'il n'existait pas de limite au nombre d'hommes et d'obus que les allemands était prêt à dépenser pour obtenir la possession de cette hauteur désolée. Après des heures d'un bombardement de saturation, les troupes d'assaut surgissaient pour emporter ce qui restait des lignes françaises. On ne pouvait plus parler de tranchées, il n'en existait plus. A la fin de mars, le total atteignait 81607 Allemands contre 89 000 Français. Le 9 avril les Allemands résolurent de lancer une grande offensive sur tout le front, assaillir sur tout le front, des deux côtés de la Meuse, c'est à dire la cote 304 et le Mort-Homme. Pour cet effort les Allemands dépensèrent 17 trains de munitions et plusieurs milliers d'hommes. Une des divisions de Falkenhayn laissa 20200 soldats sur les pentes. Après le 9 avril, il fut difficile de préciser à qui appartenait le Mort-Homme, fumant comme un volcan sous le feu concentré des deux artilleries. Le 3 mai, journée de chaleur étouffante, plus de 500 canons de gros calibres ouvrirent le feu sur un front inférieur à deux kilomètres. Cela dura deux jours et deux nuits. Les colonnes de fumée montaient à plus de 750 mètres.

Avenue de la Division Leclerc (Anciennement route de (Lunéville)

Route empruntée par les sous groupements de la 2è DB qui se dirigeait vers Strasbourg. Le premier char Sherman qui est entré dans Badonviller s'appelait Usküb faisant partie du sous groupement du Colonel de La Horie.

Il y a plusieurs siècles Usküb elle était Ottomane et fut détruite par un tremblement de terre. Aujourd'hui, Skopje capitale de la Macédoine jeune pays est construite sur les ruines de Usküb.

Quartier et rue de la VALENCE

L'abbaye des Prémontrés à Toul, Ordre des Prémontrés diocèse de Toul, fut fondée en 1145 par Guillaume de Bernolle, seigneur D'Arches en Vosges, qui y fit venir des religieux de Flabémont, sous la Équ'elle entreprenait demanda à son frère pour se reposer sur les hauts de Badonviller aujourd'hui le quartier de la Valence, avant de reprendre la route vers l'Abbaye de Saint-Sauveur. Elle contribua de son bien pour cette fondation. Badonviller à cette époque était entourée de plusieurs abbayes, Etival, Bonmoutier qui devint Saint-sauveur. Ces abbayes furent créées par l'évêque de Toul Bodin Lendin,frère de Sainte Salaberge.

Bibliographie: Louis Schaudel
Bibliographie: Personnelle
Recherches sur Wikipédia.

JP.CUNY

Règles et gestes préventifs
pour un hiver en sécurité

L'hiver approche et avec lui, de nombreux petits bonheurs : les sports d'hiver, la neige, les soirées près de la cheminée... Mais s'il fait le bonheur de certains, il est parfois la cause de nombreux désagréments et accidents.

Comment affronter le grand froid

Eviter les expositions prolongées au froid et au vent, éviter les sorties le soir et la nuit
Se protéger des courants d'air et éviter les passages brusques du chaud au froid
S'habiller chaudement, de plusieurs couches de vêtements, avec une couche extérieure imperméable au vent et à l'eau
Assurer une bonne ventilation des habitations, même brève, au moins une fois par jour ; vérifier le bon fonctionnement des systèmes de chauffage, pièces humidifiées, non surchauffées
Pour les personnes sensibles ou fragilisées : rester en contact avec son médecin et éviter un isolement prolongé. > Prévenir le « 115 » si une personne est sans abri ou en difficulté

Monoxyde de carbone et incendies domestiques Attention danger

Le monoxyde de carbone : qu'est-ce que c'est ? Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz indétectable : invisible, inodore, asphyxiant. Sa densité est voisine de celle de l'air. Il est le résultat d'une mauvaise combustion, quelle que soit la source d'énergie utilisée (butane, charbon, essence, fuel, gaz naturel, pétrole, propane...). Le monoxyde de carbone se diffuse très vite dans l'environnement.

Le monoxyde de carbone : pourquoi c'est dangereux ? Le monoxyde de carbone provoque une « asphyxie » des cellules du sang, en prenant la place de l'oxygène dans le sang. Il peut s'avérer mortel en moins d'1 heure : - 0,1% de CO dans l'air tue en 1 heure, - 1% de CO dans l'air tue en 15 minutes, - 10% de CO dans l'air tuent immédiatement. Il existe deux types d'intoxication : - l'intoxication faible dite "chronique" qui se manifeste par des maux de tête, des nausées, une confusion mentale, de la fatigue. L'intoxication peut être lente et ne pas se manifester immédiatement. - l'intoxication aiguë qui entraîne des vertiges, une perte de connaissance, une impotence musculaire, des troubles du comportement, voire le coma ou le décès
Faire entretenir la chaudière par un professionnel qualifié avant la période de froid.
Faire ramoner le conduit de cheminée qui doit être en bon état
N'utiliser que par intermittence les appareils mobiles de chauffage d'appoint fonctionnant au butane, au propane, au pétrole.
N'utiliser les petits chauffe-eau sans évacuation extérieure des fumées
Ne pas utiliser le four de la cuisinière, porte ouverte comme moyen de chauffage
Nettoyer régulièrement les brûleurs de la cuisinière à gaz
Tous les types d'appareils sont concernés : - les chaudières (bois, charbon, gaz, fioul), - les chauffe-eau et chauffe-bains, - les inserts de cheminées, poêles, - les chauffages mobiles d'appoint, - les cuisinières (bois, charbon, gaz), - les moteurs automobiles dans les garages, - les groupes électrogènes à essence ou à fioul et tout moteur thermique fixe ou mobile, - les appareils « de fortune » type brasero.

Jean-Marie Goglione

Bon a savoir

Il n'est pas inutile de rappeler qu'en matière civile, le délai de droit commun pour agir en justice est de cinq ans. Vos papiers administratifs faisant office de preuve doivent être au minimum conservés pendant cette durée. Certains délais peuvent être plus courts ou plus longs. Pour le format papier, c'est l'original qui fait foi, mais, vous pouvez toujours scanner vos originaux pour les conserver au format numérique. La copie doit être lisible et elle n'aura pas la même valeur que l'original. Les formats dématérialisés envoyés ou mis à disposition sur un espace personnalisé par des organismes publics ou privés ont la même valeur juridique que le traditionnel papier. Ils ont aussi la même durée de conservation.

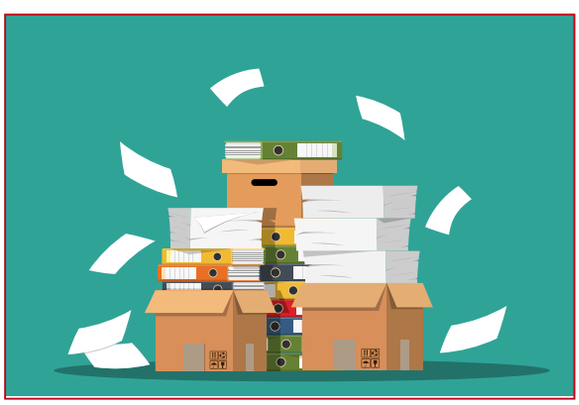

Ce qui concerne votre famille

Contrats de mariage :
Documents relatifs aux biens apportés ou acquis lors du mariage par donation ou legs : A conserver à vie

Retraite :
Les bulletins de paiement de la pension de retraite sont à conserver à vie

Actes d'état civil
Conservation à vie

Jugements de divorce
Conservation à vie

Jugements d'adoption, actes de reconnaissance d'un enfant
Conservation à vie

Ce qui concerne votre santé :

Vos remboursements d'assurance maladie et maternité sont à conserver 2 années

Ce qui concerne votre maison :

Les factures d'eau et d'électricité et de gaz : 5 années de conservation pour contester éventuellement une facture

Factures liées à des travaux :
10 ans de conservation pour le gros œuvre – 2 ans pour les petits travaux

Certificats de ramonage
1 année de conservation

Charges de copropriété
10 années de conservation

Contrats de location, états des lieux et quittances
La durée de location + 3 années de conservation

Ce qui concerne vos assurances :

La durée du contrat + 2 années de conservation
Pour les quittances, courriers de résiliation, preuves du règlement, la date du document + 2 années de conservation

Ce qui concerne votre argent

Relevés de compte, talons de chèques
A conserver 5 années

Tickets de carte bancaire
Jusqu'à réception du relevé où figure le solde correspondant

Prêts immobiliers
Conservation de 2 années supplémentaires à compter de la dernière échéance de l'emprunt

Prêts à la consommation
Conservation de 2 années supplémentaires à compter de la dernière échéance de l'emprunt

Ce qui concerne le trésor public

Déclarations de revenus et avis d'imposition sur le revenu
Conservation supplémentaire de 3 années à partir de l'année qui suit l'année d'imposition

Avis d'impôts locaux
Conservation d'une année, 3 années en cas de dégrèvement

Ce qui concerne votre voiture

Factures (Achat, réparation…) A conserver pendant toute la durée de conservation du véhicule
Contraventions : A conserver pendant 3 années.

Jean-Marie Goglione

Comité des fêtes

FÊTE DE LA MUSIQUE

Lâcher de ballons le 14 juillet

Belle manifestation inscrite au calendrier des animations et qui rencontre un beau succès grâce aux bonnes volontés des associations :

L'école de Musique sur la place du marché avec ses nombreux talents qui profitent de cette animation pour faire découvrir à chacun le travail réalisé sur l'année.

Au marché couvert le public a pu applaudir les enfants de la chorale de l'école primaire qui, sous la direction de Virginie Marckert, ont su nous montrer la joie qu'ils avaient à chanter.

Dans le marché couvert également, Magali Cassan avec les enfants des mercredis récréatifs et les adultes du FAS nous ont invités au voyage à travers des chants magnifiques.

Sous le hall de la mairie, nos cow boys girls de la danse Country s'amusent à nous faire démonstration de pas de danse venus d'au-delà l'océan.

Plus loin dans le lavoir de la rue Notre Dame, la chorale de Musique à l'oreille nous donnait un concert merveilleux.

Depuis deux ans, on retrouve sur le parvis de l'église les associations Cœur de Salm et ACCB dans un registre dynamique et qui invitent ceux qui le souhaitent à la danse.

C'est un feu d'artifice de notes de musique, de vrais talents qui s'expriment et tellement de plaisir pour le public qui les écoute.

Grand merci aux Associations.

Marché de l'été en juillet

Le Carnaval fait son cinéma

Rendez-vous est pris le samedi 09 Mars 2019 pour notre défilé de Carnaval sur le thème du cinéma.

« A l'heure où nous bouclons ce numéro du couarail » aucune association ne s'est manifestée pour reprendre le flambeau quant à l'organisation du défilé mais aussi et surtout le lieu sur le territoire de la Communauté de communes de Vezouze en Piémont où devrait se tenir cette manifestation.

Il est bien entendu que si personne ne se manifeste, nous l'organiserons à Badonviller car, grâce à toutes nos Associations, nous avons réussi à en faire un évènement majeur dans la vie de notre commune.

Les marchés de l'été

Un franc succès pour ce rendez-vous mensuel de Mai à Août qui réunit de plus en plus de commerçants traditionnels mais aussi des producteurs locaux.

Magali Turban

Pour optimiser l'épanouissement de nos aînés

Voici comment en équipe municipale, à travers nos actions, nos services, nos projets, nous nous attachons à offrir aux aînés le goût de demain : car une belle **vieillesse**, en restant **autonome**, c'est avoir envie de demain. Et d'après-demain…

Début 2016, monsieur le Maire, Président du CCAS, a fait procéder à l'évaluation externe puis à l'élaboration du projet d'Établissement de la résidence l'Étoile. M. Antoine CARDOSO du cabinet DUNAMIS Conseil de Nancy a d'abord remis un rapport d'évaluation externe; ensuite, après avoir rencontré l'ensemble des acteurs de notre établissement, il a présenté à l'équipe municipale le projet d'Établissement de la résidence autonomie l'Étoile **avril 2017- mars 2022**.

Dans le cadre d'une politique de maintien à domicile

Ce projet d'Établissement, **(consultable en Mairie)** *qui a été adopté,* aborde tous les aspects de la prise en charge des aînés, en lien avec les préconisations formulées par la loi d'adaptation au vieillissement du 28 décembre 2015
Des **logements**, petits studios de 30 m², **accessibles** à toute personne âgée de plus de 60 ans, autonome (GIR 4, 5 et 6).
La résidence autonomie l'Étoile offre un cadre chaleureux et confortable à ses résidents.
Ils ont la possibilité de préparer leur repas dans leur appartement, ou d'être servis, le midi, par l'ADMR ou l'ADAPA. Tous les studios sont raccordés à un dispositif d'alarme et d'appel 7 jours sur 7, 24h sur 24. De menus services peuvent être rendus par la gardienne.

Studio

Salle «coquelicots»

Salon «jonquille

Salon de détente « perce-neige»

Dans le cadre d'une politique DE L'AUTONOMIE

Au départ, simple passe-temps, les activités deviennent une réelle thérapie destinée à combattre la dépression, maintenir les liens sociaux et à garder nos neurones connectés.

De nouvelles animations permanentes, ouvertes à tous, sont mises en place depuis septembre 2017.

L'atelier Qi Gong le mardi 9h45 -10h45

« salle coquelicots »

L'atelier cuisine le lundi 14h-17h

« salle coquelicots »

L'atelier jeux de société

les mardi et jeudi de 15h à 17h « salle jonquilles »

L'atelier travaux manuels le jeudi 14h-16h30

« salle coquelicots »

L'atelier Mémoire 15h30-17h30

« salle perce-neige

Le goûter mensuel lundi et vendredi

« salle coquelicots »

Un barbecue en été, ainsi qu'un repas au moment des fêtes de fin d'année sont offerts par le CCAS. Des sorties gastronomiques sont aussi organisées, 2 à 3 fois par an

Dominique Duée

Nouvelle centenaire Badonvilloise

La résidence des personnes âgées était en fête en cette deuxième quinzaine de novembre pour mettre à l'honneur sa centenaire Alice LABBE.

La municipalité représentée par son Maire Bernard MULLER, l'Association Les Lucioles et les résidents s'étaient donne rendez-vous pour souhaiter à Alice un centième anniversaire placé sous le signe de l'amitié et de la bonne humeur. La bonne humeur, Alice n'en manque pas, de joie de vivre non plus et c'est certainement ce qui fait sa force. Cette soif de vivre, elle l'a communique dans son entourage en participant régulièrement à toutes les manifestations et réunions organisées à l'étoile. Dotée d'un caractère joyeux et toujours prête à accompagner ses amis résidents à une sortie autour des lacs ou dans un restaurant local, Alice laisse rêveurs celles et ceux bien plus jeunes qu'elle.

Le repas des Anciens, organisé par le comité des fêtes de la commune, prévu le 25 novembre coïncidait juste avec la date de naissance de Alice : 25 novembre 1918, quelle belle aubaine pour la Municipalité, Le club des Retraités, l'Association La Valence pour la mettre à l'honneur devant les anciens de Badonviller réunis pour la circonstance ! Le chef de l'orchestre en fut de son chapeau après avoir invité Alice à fredonner quelques airs de sa jeunesse et c'est dans une ambiance extrêmement conviviale que ce repas, préparé par un restaurateur local, s'est prolongé sous des airs de musette jusqu'en fin d'après-midi.
Toute la rédaction du Couarail renouvelle son amitié et tous ses vœux à Alice, notre centenaire.

Jean-Marie Goglione

Don du Sang
Remise des diplômes

Le don du sang permet de sauver des vies, c'est une réalité que chacun d'entre nous devrait avoir en tête car, un jour peut-être, aurons-nous besoin d'une transfusion pour sauver notre propre vie. La dernière Assemblée Générale de L'Association a permis de remettre les diplômes aux donneurs ayant à leur actif un certain nombre de dons. Ainsi 97 personnes ont reçu ou recevront leur diplôme de donneurs. Parmi elles Aline Bouillet a été récompensée pour plus de 60 dons de niveau 5, Carine Jost, Elisabeth Thouvenin et Céline Lambert pour plus de 45 dons de niveau 4. Un diplôme de membre d'honneur de l'Association des donneurs de sang a été remis à Roger Maître pour sa présence permanente lors des dons même si son âge ne lui permet plus de donner. Le docteur Morel, responsable de l'EFS a salué le travail réalisé par le président René Kichenbrand dans le but de monter un club de donneurs au collège de Cirey sur Vezouze pour sensibiliser les jeunes et les motiver à devenir donneurs dès 18 ans.

Bio Farmers

Restos du Coeur

LES RESTAURANTS DU COEUR- RELAIS DU CŒUR

CENTRE DE CIREY SUR VEZOUZE

21 CHEMIN DU BARON 54480 CIREY SUR VEZOUZE

TEL : 03.83.42.75.68

Email : ad54.cirey@restosducœur.org

CAMPAGNE HIVER 2018.

Début de la 34ème campagne d'hiver des Restos du Cœur le mardi 27 novembre 2018.

Jour et horaires d'inscriptions pour les cantons de Cirey Blâmont Badonviller :

Tout au long de la campagne d'hiver aux jours de distributions les mardis de 15h30 à 16h30 uniquement. Merci de vous munir de vos justificatifs nécessaires sans lesquels votre dossier ne pourra être instruit.

IMPORTANT : Pour tous renseignements permanences téléphoniques au 03 83 42 75 68 les lundis, mardis et jeudis de 13h30 à 16H30 ou en envoyant un mail à ad54.cirey@restosducoeur.org.

En bref :

La campagne d'été 2018 s'est achevée le 02 octobre pour le centre de Cirey sur Vezouze. Les bénévoles du centre de Cirey sur Vezouze ont accueilli et servis une vingtaine de familles au centre dont 2 bébés une dizaine de colis de dépannage ont été servis aux familles qui nécessitaient une aide passagère.

Nous lançons un appel aux personnes désireuses et sérieuses qui souhaitent devenir bénévoles. Veuillez-vous présenter les lundis à partir du 26 novembre de 13h30 à 14h30 ou l'équipe de centre vous accueillera et vous expliquera les modalités pour intégrer notre équipe de bénévoles. On compte sur vous.

L'équipe d'animation de centre.

L'école de musique
ME2C

L'école de musique compte actuellement 120 élèves qui proviennent essentiellement du territoire de la Communauté de Commune de Vezouze en Piémont.

Elle s'adresse à tous à partir de 3 ans.

Elle dispose de trois salles de cours :

- **BADONVILLER** : Amphithéâtre de l'ancien collège Emile Fournier
- **BLAMONT** : Maison des Associations
- **CIREY SUR VEZOUZE** : Mairie

3 professeurs assurent des séances individuelles et collectives :

- Edmond GIGNAN
- Claude-Anne DAMBLEMONT
- Jean-François CHARBONNIER

L'école de musique a un nouveau bureau depuis le 3 octobre 2018, qui se compose ainsi
- Présidente : Mme Flore FAYON
- Vice-Président : Mr Mimmo CAPONE
- Trésorier : Mr Etienne L'HOTE
- Vice-Trésorier : Mr Rémi TOUSSAINT
- Vice- Secrétaire : Mr Yannick ROYER

ME2C propose plusieurs évènements durant l'année 2018/2019 :

- Samedi 15 décembre 2018 à 18h00 à l'église de **VERDENAL** : Concert de la Chorale « Clef de Cœur » et d'élèves de l'école de musique
- Samedi 26 janvier 2019 à la salle des fêtes de **CIREY SUR VEZOUZE** : Soirée repas musical « So british » avec la présence d'un groupe
- Samedi 4 Mai 2019 à la salle des fêtes de **VAL ET CHATILLON** : Concert de printemps de l'école de musique avec la prestation des élèves d'ME2C
- Vendredi 21 juin 2019 à BADONVILLER : fête de la musique

Pour joindre l'école de musique :
Facebook : Musiqu Ecole
Mail : me2comcom@gmail.com

Flore Fayon

État civil

2ème SEMESTRE 2018

Naissances

FROELIGER Evan	11.06.2018
TERNARD Leeya	30.07.2018
RIVE Shana	24.09.2018
JOB Paloma	17.10.2018
HENRY Emilie	01.11.2018
CHAMPION Enzo	28.11.2018

Mariages

TERNARD Rodrigue et MALGLAIVE Laetitia	26.05.2018

Décès

MARTIN Philippe	14.05.2018
SOMBSTAY Berthe veuve VOLDOIR	24.05.2018
VERDIER Philippe	11.06.2018
PIERRE Bernard2	5.06.2018
MARCOT Hubert	01.07.2018
OTTINGER André	08.07.2018
BARILE Catherine	12.07.2018
STREIFF Michel	12.07.2018
MINUZZO Jean	20.07.2018
DONY Thérèse veuve BIGEL	28.07.2018
SPITZ Marie-Thérèse veuve VAN DEN BUSSCHE	07.08.2018
CHANEL Yvan	09.08.2018
TRAPPLER Marie-Thérèse veuve NICOLLE	11.08.2018
DORR Denise veuve BLOES	12.08.2018
STÉMART François	15.08.2018
ROBIN Antonia veuve MICHEL	29.08.2018
TADLA Christian	03.09.2018
LAZAROWICZ Gilbert	17.09.2018
ANTOINE Marcel	22.09.2018
HARTZ Christian	13.10.2018
MEYDARD Marcel	28.10.2018
GÉRÉVINI Emilienne veuve PATOUX	29.10.2018
ROYER Pierre	04.11.2018
SPEICHER Marguerite veuve BAGARD	13.11.2018
BOSCHETTI Liliane veuve FIDRY	18.11.2018
ZACHARY Jean-Paul	28.11.2018
ZIMMER Yolande veuve Klein	30.11.2018
BRUNETTE Jeanne épouse Gérardin	01.12.2018
JOHANN Colette veuve LECLERE	02.12.2018

Photographies

Véronique Uberall - Dominique DUEE - Danièle Gegoux - Goglione Jean-Marie - Éric Taverne - Marcel Jeanbert - Nicolas Fulpin - Yannick Royer - Yoann Andres - Pascal Ledoux

Calendrier des manifestations
du 1er semestre 2019

BADONVILLER

janvier	04	Association La Valence	Espace Mansuy	Après-mdi détente
	04	Association Modélisme du Pièmont Vosgien	Grands Salons	AG
	05	Municipalité	Salle Art et Culture	Vœux du Maire
	10	Club des Retraités	Espace Mansuy	Après-mIdi détente Galette
	11	Boule Badonvilloise	Espace Mansuy	AG
	18	Association Donneurs de Sang	Espace Mansuy	Collecte Don du Sang
	19	Club de Tennis	Espace Mansuy	AG et Repas
	20	ACCB	Espace Mansuy	Galette des Rois
	26	Club de Voiles	Espace Mansuy	AG
	26/27	Club Vosgien	Espace Mansuy	AG et Repas
Février	09/10	ACCB	Espace Mansuy	Fête de la Bière
	11/22	Familles Rurales	Périscolaire	CLSH Hiver
	15	Location Particulière	Espace Mansuy	CA AG Crédit Agricole
	20	Association Art et Culture	Grands Salons	AG
	23	Unacita	Salle Art et Culture	AG
	23/24	Location Particulière	Espace Mansuy	
Mars	02	Sapeurs Pompiers	Espace Mansuy	LOTO
	09	Comité des Fêtes	Centre-Ville	Carnaval
	09/10	Location Particulière	Espace Mansuy	
	16	MJC	Salle Art et Culture	Bal Folk
	16/17	Location Particulière	Espace Mansuy	
	19	Unacita	Espace Mansuy	
	22	Ecoles	Espace Mansuy	LOTO
	23/24	Lana Mon Enfant	Espace Mansuy	Broc Bébé
	28	Familles Rurales	Salle Art et Culture	Spectacle Emotions
	30/31	Location Particulière	Espace Mansuy	
Avril	06/07	Club des Retraités	Espace Mansuy	Repas de Printemps
	08	Association Donneurs de Sang	Espace Mansuy	Collecte Don du Sang
	08/19	Familles Rurales	Périscolaire	CLSH Printemps
	13/14	Association Modélisme du Pièmont Vosgien	Espace Mansuy	Bourse Modélisme
	19/20/21	Location Particulière	Espace Mansuy	Mariage
	22	Comité des Fêtes	Square de la Liberté	Course ax Œufs
	26/27/28	Location Particulière	Espace Mansuy	Mariage
Mai	04/05	Familles Rurales	Espace Mansuy	LOTO
	08	Municipalité	Monument / Morts	Commemoration
	11	Familles Rurales	Salle Art et Culture	Soirée Spectacle
	12	Comité des Fêtes	Place de la République	Marché de L'Eté
	16	Club des Retraités	Espace Mansuy	Après-midi Détente
	18/19	Association Bio Farmers	Espace Mansuy	Exposition Bourse
	26	Municipalité	Espace Mansuy	Elections Européennes
Juin	01/02	CCVTT	Espace Mansuy	Rando des Lacs
	08/09	Association Modélisme du Pièmont Vosgien	Espace Mansuy	Exposition
	09	Comité des Fêtes	Place de la République	Marché de L'Eté
	14	Club de Football	Grands Salons	AG
	15/16	Club de Football	Stade	Tournoi sixte
	14/15/16	Familles Rurales	Espace Mansuy	60 Ans de Familles Rurales
	18	Municipalité	Monument / Morts	Commemoration Appel
	20	Club des Retraités	Sortie Alsace	Ecomusée Alsace
	21	Comité des Fêtes	Centre-Ville	Fête de La Musique
	22	Sapeurs Pompiers	Stade	Feux de La St, Jean
	22/23	Location Particulière	Espace Mansuy	
	28	Ecoles	Ecole Primaire	Kermesse de l'Ecole
	30	Association La Valence	Rue Thiers	Repas Annuel
	29/30	ACCB	Espace Mansuy	AG + Repas
	06 juillet	Employés Communaux	Espace Mansuy	Brocante
	08 juillet au 02 août	Familles Rurales	Périscolaire	CLSH ÉTÉ

Centenaire Armistice 1918/2018